

Les Performeurs

Un régime
simplifié à
l'intention
des PME

canada  ^{MC} vie



Un moyen facile d'offrir un régime de retraite et d'épargne collectif à vos employés

Voici pourquoi offrir un régime de retraite et d'épargne collectif

Vos employés sont essentiels au succès de votre entreprise, raison pour laquelle vous cherchez sans doute des moyens de les attirer, de les motiver et de les fidéliser. En offrant un régime de retraite et d'épargne collectif, vous contribuez à la réussite de votre entreprise tout en offrant à vos employés un moyen pratique et abordable de se préparer une retraite confortable.

Mais il n'y a pas que vos employés. Votre entreprise tirera de réels avantages si vous offrez un régime.

Pourquoi Les Performeurs?

- Le régime Les Performeurs tient compte de votre budget.
- Il est facile à établir et à administrer.
- Il ne comporte ni frais d'établissement ni frais d'administration continus pour votre entreprise.

Comment un régime de retraite et d'épargne collectif Les Performeurs peut vous aider

Lorsque vous offrez un régime de retraite et d'épargne collectif à vos employés, vous leur montrez que vous vous souciez d'eux et de leur avenir. Vous pouvez :

- **Attirer du personnel de talent** : Les gens recherchent un emploi offrant une rémunération globale alléchante qui comprend des régimes de retraite et d'épargne collectifs.
- **Fidéliser le personnel de talent** : Il est moins probable que les employés changent d'employeur, même si l'autre employeur offre un régime.
- **Réduire les coûts de l'entreprise** : Un roulement de personnel plus faible se traduit par une baisse des coûts liés à l'embauche et à la formation.
- **Réaliser des économies** : Le versement de cotisations à un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) peut vous aider à réduire vos charges salariales.
- **Instaurer un climat de bienveillance** : Les employés seront sensibles à votre souci de les aider à épargner pour la retraite.

Avantages pour les employés

- Frais de gestion de placement généralement moins élevés que ceux des fonds de placement de détail individuels
- Commodité des retenues salariales et possibilité de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers
- Gestion simple de l'épargne en ligne ou par téléphone
- Conseils quant à l'atteinte de leurs objectifs de retraite et d'épargne grâce à des ressources et à des outils conviviaux



Placements du régime Les Performeurs

La Canada Vie vous offre deux types de fonds de répartition de l'actif : les fonds de répartition de l'actif Continuum à risque cible et les fonds de répartition de l'actif Continuum à date cible. Ces deux types de fonds permettent de bénéficier du savoir-faire de gestionnaires de placements professionnels, du pouvoir de la diversification et de la simplicité. Ils constituent une excellente option de placement pour les participants qui ne souhaitent pas bâtir leur propre portefeuille ni effectuer régulièrement la gestion ou le suivi de leurs placements.

Cela dit, il est possible que certains participants préfèrent bâtir leur propre portefeuille. En plus des fonds de répartition de l'actif, les participants peuvent choisir parmi les comptes de placement garanti (de un an, de trois ans ou de cinq ans) et le compte à intérêt quotidien. Le régime Les Performeurs comprend également un groupe de fonds individuels triés sur le volet et gérés par une variété de gestionnaires de placements, ce qui permet d'avoir une gamme complète d'options.

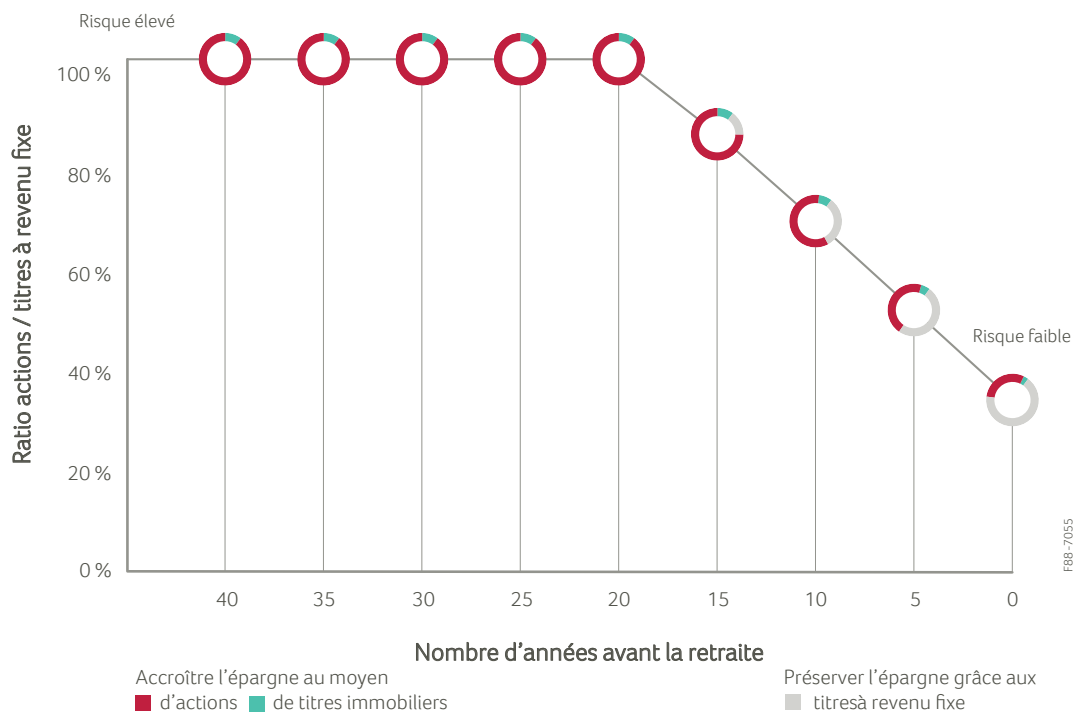
Il y a deux principaux régimes Les Performeurs : un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB). Nous offrons également un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) collectif en guise de complément à l'un ou l'autre de ces régimes.

Notre équipe d'experts procède à un examen des activités des gestionnaires de placements deux fois par année pour s'assurer que chaque gestionnaire de placements et que chaque fonds sont conformes à leurs objectifs.

Fonds Continuum à date cible

Les fonds Continuum à date cible sont constitués de différents types de placements pour aider à gérer une variété de risques, y compris les fluctuations du marché. Considérez ces fonds comme une option de placement qui est fondée sur l'année de retraite cible du participant. Les gestionnaires de placements choisissent une combinaison stratégique de titres pour chaque fonds, puis la rajustent pour qu'elle devienne de plus en plus prudente au fil du temps, à mesure que les participants approchent de la retraite.

Fonds à date cible*



Le pourcentage approximatif des avoirs indiqué dans le graphique ci-dessus est fourni à titre d'exemple seulement. Le pourcentage réel des actifs différerait de celui présenté ci-dessus.

Avantages des fonds Continuum à date cible

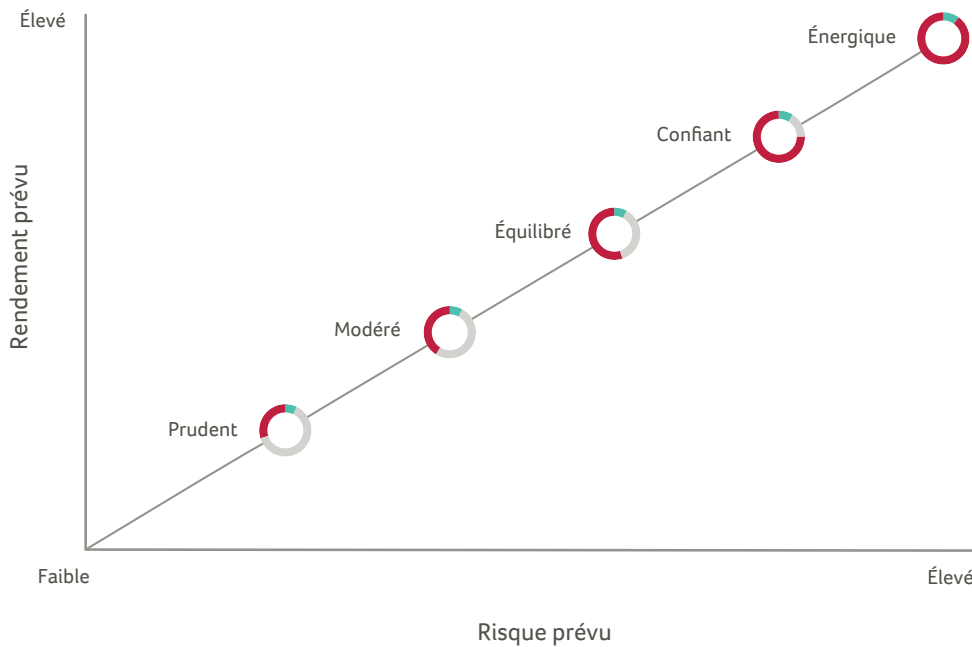
- **Ils sont faciles à choisir** : Les participants n'ont qu'à choisir un seul fonds, soit celui qui se rapproche le plus de leur année de retraite cible.
- **Ils sont diversifiés** : Les fonds sont diversifiés pour aider à gérer une variété de risques, y compris la volatilité des marchés.
- **Ils nécessitent peu de gestion** : Des professionnels gèrent les fonds afin qu'ils soient adaptés aux différentes étapes de la vie des participants.

* La composition des fonds Continuum à date cible peut être modifiée à la suite d'une revue annuelle. La pondération cible des placements, les fonds sous-jacents et le nombre de fonds sous-jacents peuvent aussi varier.

Fonds Continuum à risque cible

Les fonds Continuum à risque cible sont conçus pour convenir au profil d'investisseur des participants. Cinq fonds Continuum à risque cible couvrent un éventail de profils de risque, allant des profils prudent, modéré et équilibré aux profils confiant et énergique. Des gestionnaires de fonds professionnels rajustent les fonds pour s'assurer que le profil de risque demeure le même au fil du temps.

Fonds à risque cible*



Préserver l'épargne grâce aux
■ titres à revenu fixe

Accroître l'épargne au moyen
■ d'actions ■ de titres immobiliers

Le pourcentage approximatif des avoirs indiqué dans le graphique ci-dessus est fourni à titre d'exemple seulement. Le pourcentage réel des actifs différera de celui présenté ci-dessus.

Avantages des fonds Continuum à risque cible

- **Ils sont faciles à choisir** : Les participants choisissent un seul fonds qui correspond à leur tolérance au risque, tel qu'elle a été établie au moyen d'un questionnaire sur le profil d'investisseur.
- **Ils sont diversifiés** : Des placements représentant différentes catégories d'actif et différents styles de placement peuvent réduire le risque global.
- **Ils sont gérés par des experts** : Ces fonds sont examinés et rééquilibrés régulièrement pour s'assurer qu'ils génèrent des rendements rajustés en fonction du risque optimaux.

* La composition des fonds à Continuum à risque cible peut être modifiée à la suite d'une revue annuelle. La pondération cible des placements, les fonds sous-jacents et le nombre de fonds sous-jacents peuvent aussi varier.

Comment la Canada Vie peut vous aider

Nous simplifions l'administration des régimes. Des ressources seront mises à votre disposition pour vous aider :

Accès SRC

Ce site Web sécurisé comprend un portail simple qui permet de téléverser votre liste de cotisations pour la période de remise en cours. Vous pouvez remplir un formulaire d'autorisation de prélèvement automatique des cotisations pour que nous puissions prélever sur votre compte d'entreprise le montant correspondant une fois que vous aurez soumis la liste de cotisations.

Adhésion en ligne

Les employés peuvent adhérer en ligne au régime Les Performeurs; vous gagnerez ainsi du temps et il y aura moins d'erreurs.

Outils de production de rapports

Accès SRC comporte de nombreuses fonctions de production de rapports qui vous permettent d'obtenir des rapports sur l'état de votre régime de retraite et d'épargne collectif pour la période de votre choix.

Bulletin à l'intention des répondants de régimes

Ce bulletin mensuel vous permettra de vous tenir informé grâce à des articles pertinents sur les marchés, les régimes collectifs et la retraite.

Spécialiste, Service à la clientèle de la Canada Vie

Un spécialiste, Service à la clientèle attitré travaillera avec vous et l'administrateur de votre régime. Ce spécialiste attitré sera votre personne-ressource; il pourra vous offrir du soutien pour toutes vos questions relatives à l'administration quotidienne de votre régime. Il sera là pour vous et aura une connaissance approfondie de votre régime.

Gouvernance et administration de régime

Le fait d'offrir un régime de retraite et d'épargne collectif comporte d'importantes responsabilités, mais le régime Les Performeurs est conçu pour qu'il soit aussi facile que possible pour vous d'honorer ces responsabilités.

Le régime Les Performeurs respecte toutes les lignes directrices pour les régimes de capitalisation, et nous vous aiderons à garantir la conformité de votre régime. Nous passerons en revue toutes les pratiques commerciales et les points de communication avec les participants afin de nous assurer que nous respectons également la législation relative à la protection des renseignements personnels applicable.

Nous vous aidons à assumer vos responsabilités

1. **Nous sommes là pour vous aider à toutes les étapes, du début à la fin. Lorsque vous aurez décidé d'offrir le régime Les Performeurs, il vous suffira de :**

- Déterminer le type de régime que vous désirez
- Décider si vous souhaitez également offrir à vos employés un CELI
- Décider quelles seront les personnes admissibles au régime, quand elles pourront y adhérer et si vous verserez des cotisations patronales

2. **Vous n'aurez à prendre ces décisions qu'une seule fois. Lorsque ce sera fait, vos responsabilités courantes comprendront ce qui suit :**

- Distribuer à vos participants le matériel numérique que nous créons pour vous
- Effectuer les retenues aux fins des cotisations salariales (et patronales) et le versement des cotisations

3. **En plus de veiller à l'administration quotidienne de votre régime, nous effectuerons la tâche suivante en votre nom :**

- Communiquer à vos participants de régime tout changement apporté à la législation ou aux options de placement

Service personnalisé

Nos sympathiques représentants du centre d'appels peuvent répondre aux questions des participants dans plus de 150 langues.

Prochaines étapes

L'établissement d'un régime Les Performeurs est simple. Communiquez avec votre conseiller aujourd'hui même pour remplir la proposition-cadre.

Soutien pour les participants

Parcours judicieux

Ce site Web présente notre matériel de formation financière primé qui comprend des calculateurs et des vidéos. Du nouveau contenu y est ajouté régulièrement pour aider les lecteurs à demeurer motivés et s'assurer qu'ils gardent le cap sur leurs objectifs.

Ma Canada Vie au travail^{MC} – macanadavieautravail.com

Ma Canada Vie au travail est un site Web sécurisé et interactif pour la gestion de l'épargne collective. Il permet aux participants de voir en un coup d'œil leur épargne, y compris la croissance. Les participants peuvent également y établir leurs objectifs d'épargne, lire des articles sur les placements, et bien plus encore.

Renseigner les participants sur leurs progrès

Les relevés dressent un portrait clair de l'épargne des participants et comprennent des éléments indiquant les mesures à prendre. Ils renferment des illustrations de revenu de retraite qui présentent les progrès des participants vers l'atteinte de leurs objectifs d'épargne.

Bulletin

Le bulletin **En toute simplicité** est envoyé aux participants pour les tenir informés de tout changement apporté à la réglementation visant l'épargne-retraite, des mises à jour des caractéristiques du régime et des nouvelles occasions de formation.



Des questions?

Communiquez avec l'équipe Solutions
de produits pour les entreprises :

1 877 767-6011

LesPerformeursSRC@canadavie.com

